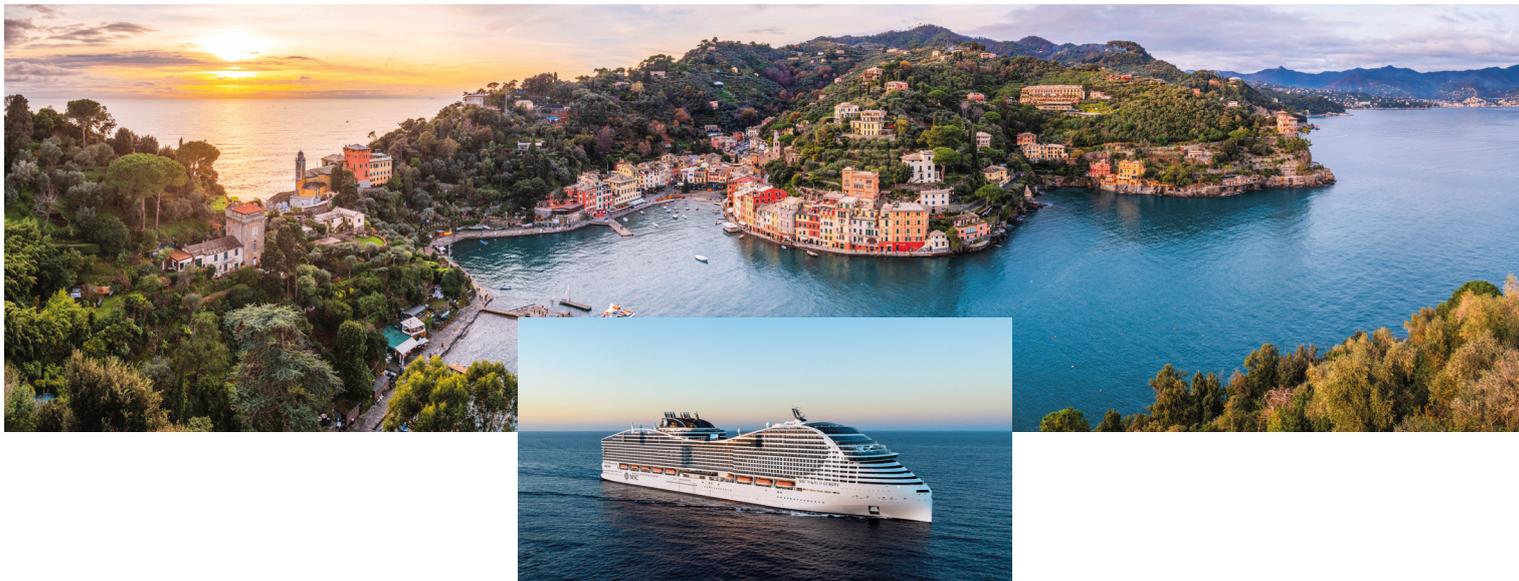




MSC
CROISIÈRES

COLLECTIVITÉS



MÉMO SALARIÉS

Votre CSE a négocié pour vous un nouvel accord chez **MSC Croisières** !

VOS AVANTAGES

- **sur les croisières individuelles MSC Croisières**, hors Croisières à thème, MSC Grands Voyages et Tours du Monde.
- 5 % sur les options (*transports, forfaits boissons*), hors transferts et assurances.
- Remise supplémentaire des 5 % MSC Voyagers Club si le collaborateur est détenteur de la carte
- **Remise cumulable avec toutes les promotions individuelles**, sauf les Ventes Flash.
- Possibilité de **régler jusqu'à 30 %** de votre croisière en **Chèque-Vacances ou Ticket Kadéos**™.
- Possibilité de réserver une croisière jusqu'à 1,5 an à l'avance.
- **Tarifs spéciaux pour les enfants de moins de 18 ans** (*partageant la cabine de 2 adultes payants*).***

COMMENT RÉSERVER ?

- Munissez-vous de votre code de remise MSC Croisières
- Réservation **uniquement par téléphone** au numéro dédié aux Collectivités : **01 70 74 11 56** (*numéro non surtaxé*).
- Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 15 à 18 h 00 et samedi de 9 h 30 à 18 h 00 - fermé les dimanches et jours fériés.
- Présentez-vous en communiquant votre code de remise et en mentionnant le nom de votre CSE.
- Pour toute réservation, vous aurez un délai d'option de 24 h à 72 h selon l'offre et/ou les disponibilités et vos papiers d'identité vous seront demandés (carte d'identité ou passeport valide suivant les destinations).

RÈGLEMENT ET DOCUMENTS DE VOYAGES

- Un acompte de 25% ainsi que l'intégralité du prix des vols et de l'assurance, lorsqu'ils font partie intégrante du contrat, vous seront demandés pour confirmer le dossier (*acompte uniquement par carte bancaire ou par virement*).
- **Une fois le règlement accepté**, vous recevrez une confirmation de réservation par e-mail et vous devrez enregistrer vos informations personnelles (CNI/passeport valide selon destination) en ligne.
- Le solde est à régler 40 jours avant le départ.
- **Le renseignement de vos informations personnelles et le solde de votre croisière sont obligatoires** pour l'émission des documents de voyage.
- Vous recevrez vos documents de voyages par e-mail quelques jours avant votre départ.
- **Facture sur demande en précisant votre numéro de réservation par e-mail à France.Compta@croisieres-msc.fr**.

*Remise non valable en agence de voyages et non applicable une fois le dossier confirmé. **Les Tickets Kadéos Horizon et Infini ne sont pas acceptés pour le paiement de l'acompte. ***Tarifs applicables sur le prix cabine, base double.

Renseignements et réservations MSC Croisières : 01 70 74 11 56. | Découvrez toutes nos croisières sur msccroisieres.fr.

